

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 14923 du 2 décembre 2020
portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général
de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : INTJ2032395S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14790 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032321S),

Décide :

Article 1^{er}

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2021 :

Guilbaud

Nicolas

NIGEND : 340 135

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 décembre 2020.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. Bio Farina*